

# Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

A/45/521V S/21794 19 septembre 1990 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE Quarante-cinquième session Point 32 de l'ordre du jour provisoire\* LA SITUATION AU KAMPUCHEA CONSEIL DE SECURITE Quarante-cinquième année

Lettre datée du 19 septembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Cambodge auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour votre information, le texte du communiqué de presse rendu public le 19 septembre 1990 par la partie Kampuchea démocratique (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 32 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) THIOUNN Prasith

<sup>\*</sup> A/45/150 et Corr.1.

A/45/521 S/21794 Français Page 2

å. .

#### ANNEXE

## Communiqué de presse rendu public le 19 septembre 1990 par la partie Kampuchea démocratique

- 1. La partie Kampuchea démocratique, conjointement avec l'ensemble du peuple cambodgien, souhaite réaffirmer sa gratitude profonde envers le peuple et le Gouvernement thaïlandais pour leur noble compassion, leur générosité et l'appui qu'ils ont apporté au peuple cambodgien au cours des 12 dernières années. Le peuple cambodgien n'oubliera jamais ces actes bienveillants. Nous tenons à adresser nos remerciements les plus chaleureux à S. E. le Premier Ministre Chatichai Choonhavan pour les honneurs et l'hospitalité généreuse accordés à notre délégation.
- 2. Nous regrettons profondément que la réunion des 12 membres du Conseil national suprême (CNS) n'ait pas donné les résultats positifs que le peuple cambodgien et la communauté internationale en attendaient. En application de la Déclaration commune de Jakarta du 10 septembre 1990 et conformément au document-cadre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, les membres du Conseil national suprême (CNS) représentant la Résistance nationale cambodgienne ont demandé à tous les membres du CNS de désigner S. A. R. Samdech Norodon Sihanouk en tant que Président du Conseil national suprême.

Toutefois, les membres du Conseil national suprême qui appartiennent à la délégation de M. Hun Sen ont rejeté notre proposition.

- 3. Nous avons fait observer, à maintes reprises, que S. A. R. Samdech Norodom Sihanouk est le seul homme d'Etat cambodgien qui soit accepté par l'ensemble du peuple cambodgien et par la communauté mondiale et qui puisse jouer un rôle clef dans la réconciliation nationale, préalable indispensable à la mise en application du document-cadre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.
- 4. Le refus d'accepter Samdech Norodom Sihanouk en tant que Président du Conseil ne peut être compris que comme une tentative visant à torpiller le document-cadre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et la Déclaration commune de Jakarta du 10 septembre 1990, et à prolonger, par conséquent, la guerre au Cambodge.
- 5. Le projet de communiqué de presse proposé par les trois parties de la Résistance nationale cambodgienne est joint à la présente (voir appendice) afin que l'opinion publique nationale et internationale puisse en juger.

### APPENDICE

# Projet de communiqué de presse proposé par les trois parties de la Résistance nationale cambodgienne\*

# (Bangkok, le 18 septembre 1990)

- 1. En application de la Déclaration commune de Jakarta du 10 septembre 1990, les 12 membres du Conseil national suprême du Cambodge ont tenu une réunion à l'ambassade du Cambodge à Bangkok, les 17 et 18 septembre 1990, pour élire le Président du Conseil national suprême et débattre de la composition de la délégation cambodgienne à la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.
- 2. Les 12 membres du Conseil national suprême ont demandé à l'unanimité à S. A. R. Samdech Norodom Sohanouk d'assumer la présidence du Conseil. Ils espèrent tenir une réunion du Conseil national suprême sous la présidence de Samdech Norodom Sihanouk à la date la plus rapprochée.
- 3. les 12 membres ont demandé que la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge soit convoquée à nouveau dès que possible.
- 4. Ils tiennent également à exprimer leur profonde et infinie gratitude au peuple et au Gouvernement thaïlandais en particulier à S. E. le Premier Ministre Chatichai Choonhavan, pour leur compassion et leur générosité sincères envers le peuple cambodgien et se déclarent reconnaissants des arrangements pris pour la tenue de la Réunion du Conseil national suprême et de l'hospitalité accordée à ses membres.

<sup>\*</sup> La dérégation de M. Hun Sen a rejeté ce projet de communiqué.